

Le vote des femmes en France : la tentative de 1935

Chambre des Députés - 1er mars 1935

Proposition relative à l'électorat et à l'éligibilité des femmes aux scrutins municipaux.

Le PCF est pour. Les radicaux sont partagés. La SFIO est pour dans l'absolu mais pas dans l'immédiat. Scapini crie dans l'hémicycle que la SFIO est prête pour la dissolution des ligues. Rires et applaudissements à droite et au centre.



Gratien Candace :

(...) Je tiens à déclarer dès maintenant que je n'ai pas hésité un seul instant à donner mon adhésion pleine et entière à la proposition de Monsieur Fayssat. Voici pourquoi. En 1848, d'un seul geste, la France brisant les chaînes de l'esclavage a fait des nègres, des électeurs et des éligibles, (*applaudissements*). Dès 1848, des nègres siègèrent à l'assemblée nationale. Pouvons nous vraiment nous laisser arrêter par des considérations de procédure lorsqu'il s'agit de donner aux femmes l'électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux ? [diverses réponses dilatoires ou procédurières]

J'ai l'honneur de faire partie comme beaucoup de mes collègues, de la conférence de l'Union Interparlementaire. Dans toutes les capitales européennes (...) Nous rencontrons des femmes députés, sénateurs, maires. Nous avons même connu des femmes ministres en Angleterre, en Amérique, en Finlande, en Norvège, Et vous iriez par un égoïsme qui serait particulier à notre pays dont l'idéal de justice est cependant si beau, faire valoir toutes sortes d'arguties pour ne pas établir l'égalité entre les femmes et nous ? Allons donc ! (*applaudissements sur divers bancs*). J'ai été étonné d'entendre un prestigieux orateur de cette chambre, un homme représentant un grand parti qui a toujours lutté pour le vote des femmes, M. Frossard, dire que le vote qu'on nous demande ne serait qu'une manifestation platonique. A d'autres heures, le parti socialiste, quand il s'est agit de faire certaines manifestations platoniques qui pouvaient avoir des conséquences graves, n'a pas eu les mêmes scrupules. Mais aujourd'hui, ce ne sera pas une manifestation platonique, croyez-le bien, vous donnerez au sénat une indication ou tout au moins vous lui ferez connaître le sentiment profond des élus du suffrage universel. Votons donc la proposition Fayssat par acclamations ! (*applaudissements au centre, à droite et sur divers bancs à gauche*).

Résultat : 541 votants. Pour 305. Contre 236.